

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

PLV : 00115899 page : 1

Destinataires

SIAEP KARST DE LA CHARENTE (secretariat@karst16.fr)
S.A.U.R. LIMOGES (smontoux@saur.fr)
MAIRIE DE AUSSAC VADALLE (mairie@aussac-vadalle.fr)

Délégation Départementale de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : KARST SAUR

Prélèvement	00115899	Commune	AUSSAC-VADALLE
Unité de gestion	0333 KARST SAUR	Prélevé le :	jeudi 22 septembre 2022 à 12h00
Installation	UDI 000326 PUYREAU	par :	DAVID POTIER
Point de surveillance	0000002474 LE CHALET DE LA BOIXE	Type visite :	D1
Localisation exacte	CHALET DE LA BOIXE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	20 °C		25	

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME 1602
Type de l'analyse : D1V Code SISE de l'analyse : 00119846 Référence laboratoire : 22091601516201

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	0,92 µg/L	0,5		Valeur hors limites

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00115899)

Teneur en chlorure de vinyle non conforme. Cette teneur ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Cette présence est principalement due à la nature des installations de distribution. Elle n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau d'eau public. Il a été demandé à l'exploitant de réaliser une purge des réseaux. Un nouveau contrôle a été programmé.

Signé à Angoulême le 28 septembre 2022
le Responsable du pôle bi-départemental Santé Environnement
Vienne et Charente



Philippe VANSYNGEL